Zeitschrift: Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire

Herausgeber: [s.n.]

Band: 6 (1999)

Heft: 2

Buchbesprechung: La Suisse face à l'empire americain : l'or, le Reich et l'argent des victimes [Yves Fricker et al.]

Autor: Cerutti, Mauro

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

«Es gibt nur ein Gerlafingen!» stellt eine solche bedeutungsproduzierende Aussage dar, die der freisinnige Führer Gerlafingens 1927 machte, obwohl das Dorf damals noch gespalten war. Der dauernden patriarchalischen diskursiven Reproduktion der herrschenden Kultur in der Kirche, in der Schule, an Dorffesten, im Hauswirtschaftsunterricht, in der Betriebszeitung, an den Gemeindeversammlungen konnte sich schliesslich auch die Linke nicht entziehen. Die Integration des seit dem Landesstreik 1918 gespaltenen dörflichen Lebens findet auf der Basis einer gemeinschaftlichen Kultur statt, die in den 30er Jahren als Heimatkultur einen kohärenten Satz gutbürgerlicher, patriotischer und christlich fundierter Normen zum Allgemeingut werden lässt. Diese Diskurse hatten letztlich die Funktion, die paternalistische Herrschaft zu reproduzieren.

So beschreibt Kienzle den Pendelschlag vom «Babylon» (Gespaltenheit) des Dorfes in den 1920er Jahren zum Einheitsdiskurs auf der Grundlage paternalistischer Rhetorik in den 30er Jahren als Kapitulation der Arbeiterschaft und ihrer Organisationen entgegen ihren (angenommenen) Interessen. Diese normative Aussage steht für sich im Raum und kann quellenmässig nicht belegt werden.

Die Arbeit von Kienzle basiert auf den Quellen der Von Roll AG und der Gemeinde Gerlafingen. Zusätzlich wurden Interviews mit Personen der Jahrgänge 1901 und 1910 einbezogen. Diese vorliegenden Quellen wurden theoriegeleitet ausgewertet und auch zu aussagekräftigen Statistiken aufgearbeitet. Nicht bearbeitet wurden die Quellen der SMUV-Sektion Gerlafingen wie auch die vorhandenen Akten der Metall- und Maschinenindustrie im Archiv des SMUV.

Insgesamt stellt die vorliegende Arbeit eine wichtige und lesenswerte Darstellung der Entwicklung einer ländlichen Industriegemeinde dar, in welcher exemplarisch die «sanfte Macht» eines übermächtigen Industriebetriebs mit seiner alles durchdringenden Herrschaft analysiert wird. Die Dissertation von André Kienzle ist damit ein wichtiger Baustein zur kritischen historischen Analyse des Paradigmas «Vom Klassenkampf zur Sozialpartnerschaft».

Markus Kübler (Spiez)

YVES FRICKER (ET AL.)
LA SUISSE FACE A L'EMPIRE AMERICAIN
L'OR, LE REICH ET L'ARGENT DES VICTIMES

ED. GEORG, GENEVE, 1997, FS 36.–

Cet ouvrage collectif publié en novembre 1997 se veut avant tout une réplique au rapport Eisenstadt paru au mois de mai de la même année. Entre-temps, la Commission Bergier a rendu public son rapport intermédiaire sur l'or, le deuxième rapport Eisenstadt consacré aux neutres a été publié et les grandes banques suisses ont conclu un «accord global» avec les organisations juives.

Certaines craintes émises dans le livre sur le travail de la Commission Bergier (allait-elle jouer le rôle d'un «Hofhistoriker», un historien de cour? Allait-on vers un rapport Eisenstadt helvétique?), ont été effacées par son rapport sur l'or, fortement critique envers les responsables de la Banque nationale. Plusieurs auteurs de *La Suisse face à l'empire américain*, soulignent la disparité existant entre les trois parties qui composent le rapport Eisenstadt: dans son introduction, le secrétaire d'Etat américain avance des accusations qui ne s'appuient pas toujours sur le rapport proprement dit, rédigé par l'historien W. Slany. A son tour, cette deuxième partie ne prend pas en compte

l'ensemble de la documentation disponible du côté américain, dont l'inventaire est fourni dans la troisième partie du rapport qui, selon G. Kreis «pourrait bien en constituer la contribution la plus considérable» (240). L'historien bâlois relève d'autre part que «dans la perspective qui est celle des Américains, la problématique helvétique n'est intéressante qu'en fonction de l'utilité que ce pays a pu revêtir pour l'adversaire» (244), ce qui a comme effet de n'accorder que peu d'attention aux préoccupations spécifiquement helvétiques.

J.-J. Langendorf, spécialiste d'histoire militaire, a rédigé un long chapitre sur le «martyre de la neutralité», où il met en exergue les faiblesses bien connues de la Grande-Bretagne à l'égard du Troisième Reich, les «déliquescences françaises» et les contradictions de la politiques américaine, pour aboutir à la conclusion que, «dans l'ensemble, de 1933 à 1940, [la Suisse] n'a démérité en rien» (74). Certes, les Anglo-saxons étaient traditionnellement réticents à l'égard de la neutralité suisse; cependant, nous ne partageons pas l'avis de Langendorf là où il conteste que Londres ait fait preuve de compréhension à l'égard de la Confédération. La thèse d'un jeune historien britannique, Neville Wylie, dont on attend toujours la publication, souligne la volonté du Foreign Office et des services d'informations britanniques de «traiter la Suisse avec douceur», étant donné sa position délicate à partir de l'été '40. Ce n'est qu'après l'accord germano-suisse de juillet 1941 et l'octroi d'un crédit de 850 mio au Reich, que la politique britannique change véritablement et que prévaut à l'égard de la Suisse la ligne plus dure prônée par le Ministère de l'Economie de guerre (interdiction de toute importation à caractère industriel). Cet accord constitue la véritable pierre d'achoppement dans les relations entre Berne et Londres, comme le montre le vol. 14 des *Documents diplomatiques suisses*. Il est vrai que les armes et le matériel stratégique fourni au Reich grâce au crédit du clearing ne constituaient qu'une portion minime de l'ensemble de l'effort de guerre allemand, mais il est vrai aussi qu'il s'agissait de matériel de «haute technicité», comme l'avait déjà rappelé Daniel Bourgeois.

Langendorf est d'avis que le crédit suisse n'était pas en contradiction avec la neutralité (81), mais plusieurs juristes ne sont pas de cet avis, s'agissant d'un crédit octroyé par l'Etat helvétique. C'est également l'opinion exprimée en 1947 par Max Petitpierre qui, tout en admettant que ce crédit était une «condition d'existence», estimait qu'en l'octroyant la Confédération avait dérogé «au principe de la neutralité tout court» (cf. le vol. 17 des *Documents diplomatiques suisses*, doc. no. 26). Là où Langendorf écrit que la Suisse a accueilli au total «un peu moins de 400'000 réfugiés» (90), il faut évidemment lire, suivant le rapport Ludwig, «un peu moins de 300'000». Guido Koller (*Etudes et Sources*, 1996), a d'ailleurs rectifié à la baisse le calcul de Ludwig, en précisant que la division de police avait «arrondi» certains chiffres fournis au professeur bâlois pour la rédaction de son rapport.

L'ancien ambassadeur J. P. Ritter, ex-responsable de la section de droit international au Département des affaires étrangères, est l'auteur d'un chapitre sur les négociations des accords de Washington en 1946 et sur leur application, basé principalement sur la thèse de Linus von Castelmur. Les Alliés revendiquaient l'expropriation sans indemnité des biens allemands bloqués en Suisse depuis mars 45. Ritter critique la stratégie imposée par le chef de la délégation suisse, Walter Stucki, qui au lieu de s'opposer radicalement, au nom du droit, comme le proposaient le juriste D. Schindler et le

prof. W. Rappard, quitte à recourir à l'arbitrage international, préféra opter pour le marchandage à la recherche d'une solution matériellement intéressante pour la Suisse. Stucki accepta donc le principe de la liquidation des biens allemands, mais obtint que le résultat de l'expropriation serait partagé à moitié entre les Alliés et la Suisse. Cette clause des accords de Washington ne sera cependant jamais appliquée. Après avoir critiqué la ligne défendue par Stucki à Washington, l'auteur ne cache pas son admiration face à la stratégie imposée par le diplomate suisse dans la période successive. Il est d'avis que, après la réforme monétaire de 1948 en Allemagne de l'Ouest, Stucki chercha délibérément à temporiser et à retarder l'application de l'accord, afin de parvenir à négocier directement avec le gouvernement de Bonn alors en gestation. La Suisse parviendra ainsi en 1952 à lier la liquidation des biens allemands (avec des indemnités pour les propriétaires), au remboursement par le gouvernement de la R. F. A. d'une part importante (650 millions de francs) du crédit de plus de 1 milliard octroyé par la Confédération au Troisième Reich. Résultat inespéré, si l'on sait que les Alliés s'étaient toujours opposés au remboursement d'un crédit qui avait servi à l'armement de leur ennemi. Dans une annexe à l'accord de Washington, la Suisse s'engageait à «examiner avec bienveillance» la question des biens en déshérence et elle promettait de faire le nécessaire pour les mettre à la disposition des Alliés. J.-P. Ritter souligne avec beaucoup d'insistance que cette annexe n'avait pas la même force contraignante que le traité lui-même, ce qu'admet par ailleurs le rapport Eisenstadt. Il n'en reste pas moins, au-delà des distinguos juridiques, qu'il s'agissait d'un engagement moral de grande importance. Ritter ne mentionne pas une pièce importante du dossier historique sur les biens en déshérence. Il s'agit du procès-verbal de la réunion d'août 1947 entre des fonctionnaires du Département politique et les représentants de l'Association suisse des banquiers, déjà mentionné dans le rapport rédigé par Peter Hug et Marc Perrenoud en 1996, et publié maintenant dans le vol. 17 des *Documents diplomatiques suisses* (doc. no. 19). Ce document met en évidence la très ferme opposition des banquiers au projet d'arrêté fédéral préparé par le Département politique et prévoyant le recensement des biens déposés en Suisse par les victimes du nazisme. Lors de cette réunion, A. Caflisch va jusqu'à déclarer que «les Etats-Unis ne sont pas dans une position aussi forte qu'alors [à Washington] et il ne voit pas de raison de se mettre à genoux devant eux pour des raisons stupides». L'occasion d'entreprendre des recherches sérieuses pour chercher à honorer la promesse faite à Washington avait ainsi été ratée, la défense du secret bancaire ayant prévalu. Secret bancaire que Daniel Guggenheim, auteur d'une autre contribution publiée dans *La Suisse face à l'Empire américain*, n'hésite pas à qualifier de «représentation collective de la caste bancaire qui, jusqu'à ces dernières années, voyait dans cette institution un absolu dont dépendait la prospérité des banques et donc le salut du pays» (231).

Dans sa contribution intitulée «Or nazi et image de la Suisse: le retour du refoulé», Yves Fricker pose le regard du sociologue sur la crise actuelle: regard d'autant plus intéressant que la discussion historique est brouillée par d'autres facteurs, à commencer par l'image de la Suisse, celle qu'en ont les Suisses eux-mêmes mais aussi les étrangers. Reprenant la formule efficace utilisée par Eric Hobsbawm dans son *Age of Extremes*, qui avait parlé de «mystique de la Résistance» à propos de la France d'après-

guerre, Fricker estime que ce qui prévaut dans la Suisse d'après 45 est une «mystique de la neutralité» ou de la neutralité armée. Il se demande alors pourquoi une telle mystique a pu subsister aussi longtemps, en dépit des travaux historiques qui ont progressivement cherché à la mettre en cause. C'est que, comme le montrent par exemple les recherches de Sacha Zala, les autorités politiques ont cherché à contrôler, voire à censurer, le travail historique. Elles sont notamment intervenues dans les années '50 pour chercher à différer la publication dans les documents allemands des pièces relatives à l'affaire de la Charité-sur-Loire, qui révélaient les accords entre Guisan et l'Etat-major français. Fricker évoque, d'autre part, les «pesanteurs de type socioculturel propres à la Suisse». On pourrait citer aussi la contribution du même Guisan à l'exaltation du rôle de l'armée, en imposant par exemple en août 1945 la cérémonie de l'«Hommage aux Drapeaux», qu'a fort bien étudiée Luc van Dongen. L'autre facteur dont parle Fricker est celui de la guerre froide: face à la menace communiste, le contentieux relatif au rôle de la Suisse pendant la guerre, apparaissait désormais comme secondaire aux yeux des Occidentaux. Pour ceux-ci, la neutralité armée de la Confédération assumait une importance grandissante, au point d'être considérée comme faisant partie *de facto*, de leur dispositif défensif (voir les déclaration du Maréchal Montgomery en 1949, dans le vol. 17 des *Documents diplomatiques suisses*). Comme l'écrit Fricker, «dès lors que la Suisse était parvenue à réactualiser sa position traditionnelle de neutre permanent dans le contexte de la guerre froide, l'aspect instrumental et fonctionnel de celle-ci volait au secours de sa mystique». (210) La fin de la guerre froide a mis fin à cette situation, fragilisant la position internationale du pays et préparant le contexte favorable à la réouverture d'un dossier fermé presque un demi siècle plus tôt.

La Suisse face à l'empire américain, est un ouvrage collectif fruit de positions et d'approches différenciées, voire divergentes, un peu à l'image du débat en cours entre les historiens de ce pays. Le titre du livre est un peu surprenant, car en opposant comme il le fait la petite Suisse au géant américain, il tend implicitement à excuser les erreurs de la première, confrontée à la toute-puissance des Etats-Unis. Remarquons aussi que, pendant les longues décennies de la guerre froide, le terme d'«empire» servait plutôt à désigner l'autre camp, le camp soviétique. Cette terminologie nouvelle est peut-être aussi un des résultats du débat actuel, où l'on découvre des accents antiaméricains auxquels l'opinion dominante de ce pays ne nous avait pas accoutumés…

Mauro Cerutti (Renens)

CLAUDE HAUSER
AUX ORIGINES INTELLECTUELLES DE LA QUESTION JURASSIENNE
CULTURE ET POLITIQUE ENTRE LA FRANCE ET LA SUISSE ROMANDE (1910–1950)

ED. COMMUNICATION JURASSIENNE ET EUROPEENNE (CJE), COURRENDLIN 1997, 528 P., FS 42.–

Le livre de Claude Hauser explore la vie culturelle jurassienne et romande de la fin de la Première Guerre mondiale (période d'une première flambée de sentiments nationalistes romands) à «l'affaire Moeckli» de 1947 qui, avec la naissance du Comité de Moutier, propulse la «Question jurassienne» sur le terrain politique. L'intérêt de cet ouvrage est multiple. En suivant le parcours de trois générations d'intellectuels, il éclaire tout d'abord d'un jour nouveau l'état du champ culturel jurassien à la fin de la Seconde Guerre